



## Discipline FEI




# Directives concernant l'équipement des cadres et des équipes

## 1 Règles de base

Ce document régleme l'équipement des membres officiels du cadre FSSE et des équipes pour les Championnats d'Europe, les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques tout comme pour les non-membres du cadre qui sont sélectionnés comme membres de l'équipe pour des CIO.

## 2 Insignes des cadres

- Les insignes des cadres permettent la reconnaissance des membres actuels du cadre et de l'équipe lors de manifestations sportives.
- Ils doivent être portés sur la tenue de concours, généralement sur la poche gauche du veston ou de la tenue du cadre.
- Les insignes des cadres peuvent être uniquement portés par les membres actifs du cadre, par les responsables du cadre et par le chef d'équipe. Les insignes des cadres ne sont pas nécessairement réclamés en retour.



<b>A)</b>		(Logo de l'équipe olympique suisse) Insigne réservé uniquement aux participants aux Jeux Olympiques, selon les directives de Swiss Olympic.
<b>B)</b>		(Logo de la FSSE avec contour or ou blanc) Insignes pour tous les cadres de la FSSE
<b>C)</b>		(Drapeau Suisse) ce n'est pas un insigne de cadre. Il est également utilisé aux Jeux Olympiques lorsque le logo de la FSSE n'est pas autorisé.

- L'insigne B peut être commandé auprès du secrétariat de la FSSE par le responsable du cadre pour ses cadres ou par les membres du cadre directement. Pour l'attelage, des insignes pour les aides meneurs peuvent également être commandés.



### 3 Cadeaux

- Les chefs d'équipes des équipes du CE, CM et des JO peuvent disposer de cadeaux pour entretenir de bonnes relations publiques.
- Le financement en est assuré jusqu'à un seuil de référence par le budget général du sport (compte 30050). Les quantités dépassant le seuil de référence sont facturées à la discipline concernée.

Article		Seuil de référence	Prix facturé
Pins		10 par membre de l'équipe	1.50
Lanyards		2 par membre de l'équipe	

### 4 Tenue

- La tenue officielle des cadres FSSE peut être commandée auprès du secrétariat de la FSSE.
- Les différentes disciplines décident quels membres du cadre sont équipés de quels articles et si du matériel supplémentaire peut être commandé en privé.
- La tenue officielle des cadres FSSE peut être portée par les athlètes, leurs grooms, les chefs d'équipes, les entraîneurs et d'autres officiels tout comme par les accompagnateurs. Il existe auprès de reitsport.ch une collection adaptée pour les besoins des autres fans.
- Aucun logo de sponsors privés ne peut être utilisé sur la tenue officielle des cadres FSSE. Il est cependant possible de discuter concernant des sponsors de la discipline.
- A la fin de l'appartenance à un cadre, les Disciplines décident si le matériel distribué doit être rendu ou pas. Cela ne concerne pas le matériel acheté à titre privé. Les Disciplines décident aussi si les vestons de concours sont uniquement prêtés pour chaque concours ou pas.

### 5 Casque

- Les membres du cadre peuvent commander, pour leur propre utilisation, un casque GPA pour 50 euros plus les frais de douane et d'envoi.



## 6 Matériel pour les chevaux

- **Les chabraques** avec la croix suisse dans le dessin officiel de la FSSE doivent être utilisées pour les Prix des Nations (CIO) des disciplines Dressage, Saut, CC et Para Dressage lors des épreuves qui comptent pour le classement national. Elles peuvent également être portées pour les autres épreuves du CIO.
- **Les chabraques** avec la croix suisse dans le dessin officiel de la FSSE doivent être utilisées pour les disciplines Dressage, Saut, CC et Para Dressage pendant toute la durée des Championnats internationaux.
- **Les chabraques** avec la croix suisse dans le dessin officiel de la FSSE ne peuvent pas être utilisées lors de tous les autres concours (internationaux ou nationaux).
- C'est la responsabilité de chaque Discipline de récupérer ou pas **les chabraques** après chaque utilisation.
- Des écussons avec la croix suisse sont disponibles au secrétariat de la FSSE pour **les pads de voltige**.
- Pour les Championnats, toutes les Disciplines peuvent se procurer auprès de la FSSE **des couvertures anti-mouches et absorbantes** avec le logo de la FSSE. Ces couvertures peuvent continuer à être utilisées et restent en possession de l'athlète.
- Toutes les disciplines peuvent se procurer auprès de la FSSE **un bonnet** avec le logo de la FSSE. Ils restent ensuite en possession de l'athlète.

## 7 Tenture de boxe, rideaux d'écurie et drapeaux

- Les tentures de boxe, rideaux d'écurie tout comme les drapeaux suisses sont prêtés par la FSSE pour les championnats ou pour d'autres manifestations spéciales et doivent être rendus au bureau de la FSSE.

*Approuvé par la réunion des Chefs de Discipline du 8. Avril 2019*